

<http://www.crifrance.com/actu-islamophobie/051-A-la-violence-doit-repondre-la>



# A la violence doit répondre la justice

- Actu islamophobie -

**07 83 04 83 19**

[coordination@crifrance.com](mailto:coordination@crifrance.com)

Date de mise en ligne : vendredi 9 janvier 2009

---

Copyright © Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie - Tous droits

réservés

---

**Face à la très grande émotion suscitée en France depuis le début de l'offensive israélienne sur la bande de Gaza , qui a vu descendre dans la rue plusieurs centaines de milliers de personnes, nous avons décidé de donner une suite judiciaire à cette forte mobilisation.**

Les crimes de guerre par leur violence mettent en péril la paix : c'est pour cette raison qu'ils sont condamnés par le droit international et qu'il est fait obligation aux Etats d'en poursuivre les auteurs. Après les conventions de Genève de 1949 a été créée en 1998, à l'initiative de la France, la Cour Pénale Internationale chargée de juger les criminels de guerre.

Le secrétaire général de l'ONU, plusieurs pays européens dont la France, plusieurs pays membres du Conseil de sécurité ont dénoncé la « disproportion » dans l'attaque israélienne, marquées par un très grand nombre de victimes dans les populations civiles. Ces violences qui font suite aux occupations illégales constituent autant de crimes de guerre et il est du devoir d'un Etat démocratique que de tout faire pour que les auteurs soient poursuivis et condamnés..

C'est pourquoi les associations signataires ont déposé plainte pour crime de guerre auprès du procureur près de la Cour pénale internationale, et demandent à l'Etat français, dans le respect des Traités qu'il a signés, de porter plainte lui aussi.

Une conférence de presse sera organisée Lundi 12 Janvier 2009 à 15 Heures dans les locaux du MRAP 43 Boulevard Magenta 75010 Paris, afin de donner plus d'information sur cette action et ses signataires et, à la suite de quoi, nous partirons en délégation remettre à l'Elysée notre demande de saisine du Tribunal Pénal International .

*Pour plus d'information : contacter la coordination - Abdelaziz Chaambi : 06 18 79 76 61*